

Subventions pour congrès

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable de la Commission Relations Publiques, d'allouer en plus des habituelles prestations matérielles, les aides suivantes pour les congrès organisés à Besançon en cours d'année 1999 :

- 30 000 F au Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté pour la préparation du congrès mondial de généalogie et héraldique qui se tiendra à Besançon en l'an 2000. Cette subvention de 30 000 F est la quatrième tranche d'une subvention globale de 130 000 F.

- 5 000 F au Comité Départemental de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade pour l'organisation de l'assemblée générale nationale et de la réunion annuelle des comités sportifs FFME, les 16 et 17 janvier, au Centre International de Séjour. Une centaine de délégués départementaux ont assisté à l'Assemblée Générale.

- 4 000 F à l'Association des géologues de Besançon pour l'organisation d'un colloque intitulé : «la pollution des sols et des eaux - actions et perspectives» jeudi 25 mars au siège social de la Banque Populaire. Ce colloque réunit les représentants des entreprises, des collectivités territoriales et des étudiants.

- 8 000 F à l'IUFM de Franche-Comté pour l'organisation du congrès annuel de l'Association Internationale des Ecoles Supérieures d'Education Physique (AIESEP) du 7 au 9 avril, au Palais des Congrès. 200 membres y sont inscrits.

- 5 000 F à la Société d'Orthopédie Traumatologie de l'Est de la France (SOTEST) pour l'organisation de la 43^{ème} réunion annuelle de ladite société et du 9^{ème} congrès européen, les 11 et 12 juin prochain, à la Maison de l'Economie. 210 spécialistes devraient participer à cette manifestation.

- 8 000 F à l'IUFM de Franche-Comté et au Centre Unesco de Besançon pour l'organisation d'un colloque international sur le thème «éducation et démocratie en France et en Europe», du 20 au 22 mai, à l'IUFM. Ce colloque réunira une soixantaine de spécialistes de la recherche en éducation (budget prévisionnel : 195 000 F).

- 10 000 F à la Fédération Régionale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) pour l'organisation de l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale CUMA, du 8 au 10 juin à Micropolis. 400 personnes représentant les 13 750 CUMA de France assisteront à ces trois journées.

- 10 000 F à la Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes pour l'organisation de l'Assemblée Générale nationale du 10 au 13 juin, à Micropolis. 500 à 600 membres venus de toute la France participeront à l'Assemblée Générale.

- 4 000 F au Département Chimie de l'IUT pour l'organisation des 15^{ème} Olympiades de la Chimie qui ont eu lieu le 24 février dernier dans les locaux de l'IUT même. Une centaine de candidats provenant des classes de terminales scientifiques des lycées de l'Académie ont concouru.

- 5 000 F au laboratoire de littérature et histoire des pays de langues européennes de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines pour l'organisation d'un colloque ayant pour thème «les limites de siècles, champs de forces conservatrices et régressives depuis la période moderne», du 27 au 29 mai prochain. Une quarantaine d'intervenants français et européens travailleront pendant ces 3 jours.

- 7 000 F au Laboratoire de Mathématiques de la Faculté des Sciences pour l'organisation d'une conférence internationale «S.N. KRUSHKOV», du 28 juin au 2 juillet, à la Faculté des Sciences. Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la coopération scientifique et culturelle en particulier avec les pays d'Europe de l'Est dont sont originaires un bon nombre des 150 participants.

En cas d'accord, 32 000 F seront imputés au chapitre 92.95.65738.89052.00200 et 64 000 F au chapitre 92.95.6574.89052.00200 du budget principal de l'exercice courant.

«M. PINARD : Parmi ces 11 dossiers, une bonne moitié vient de l'Université. Il faut s'en réjouir car les colloques que nous subventionnons sont la preuve de l'excellence du travail qui s'y fait et de son rayonnement. Mais, et je m'exprime ici à titre personnel, en tant que participant à l'un de ces colloques il y a quelques années qui fut stupidement perturbé par quelques agitateurs alors qu'il y avait là des chercheurs du Canada, d'Irlande, je veux sortir du silence que j'ai longtemps gardé. J'y suis autorisé à partir du moment où par voie d'affiche, une organisation peu suspecte, le SNESUP, a déclaré la semaine dernière que la poursuite de la grève à la Faculté des Lettres serait, je cite : «suicidaire», c'est le terme employé sur les affiches.

Depuis, effectivement cette grève s'est arrêtée mais il y a quand même je crois des leçons à en tirer. Nous avons consacré un Conseil Municipal spécial à nos relations avec l'Université. Nous savons quelle place essentielle elle tient et tiendra dans la vie de notre Ville. Nous ne pouvons donc rester indifférents à tout ce qui est de nature à nuire à la notoriété d'un volet capital de notre Université.

Que des jeunes étudiants soient inquiets face à leur avenir est un fait mais que cette inquiétude légitime soit systématiquement exploitée à des fins douteuses sur la base d'une campagne de désinformation appelle tout de même une réaction. Peut-être y a-t-il des rumeurs sans fondement mais il est quand même invraisemblable que soient colportés des documents faisant état du relèvement à 10 000 F des droits d'entrée à l'Université sans la moindre base.

Je vais travailler tous les jours à la Bibliothèque, je suis passé pendant cette grève à l'annexe Granvelle de la Faculté. J'ai vu une affiche sur laquelle il était écrit : «U3M, individualisme, élitisme, fin de la recherche fondamentale». Mais enfin, on est dans le procès de sorcellerie, dans les fantasmes ! L'AGEB-UNEF a sorti un tract dans lequel il est écrit, je cite : «la logique est claire, du haut en bas de l'éducation, tout tend vers une casse du service public ; un seul exemple : la réforme des lycées prévoit la suppression de la philo comme matière obligatoire». Quand on sait qu'il faut remonter au Second Empire pour trouver des mesures concernant la philo, la suppression de l'agrégation, on est partagé entre le haussement d'épaule et la tristesse. J'ai écrit à l'AGEB-UNEF, je vous communiquerai la réponse. Je leur ai écrit : «ayant pour règle professionnelle de travailler sur document, je vous serais reconnaissant de me faire parvenir les sources précises d'une information que vous avez diffusée par tract concernant la philo. Dans l'attente d'une réponse, je vous prie, etc.».

Je cherche à savoir pourquoi sur des sujets nationaux, je dis bien nationaux, qui concernent toutes les universités, toutes les UFR de France et de Navarre, il n'y a qu'à Besançon, plus précisément dans une certaine faculté que l'on ait des mouvements périodiques qui se traduisent par un temps perdu variable suivant les années. Je voudrais bien que quelqu'un m'éclaire et m'explique pourquoi, car c'est une des questions que je me pose. Et j'ai bien peur que ce soit des étudiants de conditions les plus modestes qui pâtissent de cet état de fait. Sur le marché de Palente, on me dit que se passe-t-il ?

M. LE MAIRE : Ce qui m'intéresserait, Joseph, c'est de savoir à quel dossier tu relies ces observations ? (rires).

M. PINARD : Il y a un dossier relatif au colloque de l'IUFM concernant d'ailleurs Louis LEGRAND qui est un éminent spécialiste, un de ceux qui sont traînés dans la boue. Je ne sais pas s'il y a des observateurs ici, mais enfin il se pourrait très bien qu'à l'instar d'autres ce colloque soit perturbé car Louis LEGRAND était considéré du temps d'Alain SAVARY dont il était un des proches conseillers, comme un des démolisseurs du service public, alors que c'est quand même un enseignant qui a fait des recherches fondamentales.

Le second est le colloque du laboratoire de littérature et histoire des pays de langue européenne, précisément à la Faculté des Lettres, sur les limites de siècle, champs des forces conservatrices et régressives depuis la période moderne, du 27 au 29 mai prochain avec une quarantaine d'intervenants français et européens. Je ne cite pas, parce que c'est dans un autre contexte, le colloque de l'IUFM pour le congrès annuel de l'Association Internationale des Ecoles Supérieures d'Education Physique et le congrès du Laboratoire de Mathématiques de la Faculté des Sciences sur -excusez-moi de ne pas le connaître- KRUSHKOV, du 28 juin au 2 juillet, mais c'est avec satisfaction que je constate que sur ces congrès, la moitié nous vient de l'Université. Telle était la raison de mon intervention aujourd'hui. Je me suis posé la question de savoir si l'on devait toujours rester silencieux, moi je ne resterai pas silencieux : je n'ai pas fondé un syndicat dans une école normale supérieure deux ans après qu'on y ait obligatoirement observé une minute de silence pour la mort de Staline -et ceux qui ne le faisaient pas passaient pour des ringards et il fallait les mettre en quarantaine- pour accepter n'importe quoi.

M. VOUILLOT : Monsieur le Maire, puis-je poursuivre un peu sur le thème d'U3M parce que Joseph PINARD m'y incite ?

M. LE MAIRE : Bien sûr.

M. VOUILLOT : Quelques mots rapides et en regrettant la précocité du cavalier auquel il a procédé, qui ne m'a pas permis de prendre connaissance de la totalité du document de synthèse d'U3M que je viens de recevoir, car comme Joseph, bien que n'étant pas historien, je m'efforce de travailler sur document et d'éviter les procès d'intention. Je voulais simplement dire à ce sujet que la Ville de Besançon a suivi de très très près l'ensemble des réflexions précédant la synthèse du document dont je viens de parler. Je vous proposerai probablement au prochain Conseil Municipal d'aborder cet aspect de façon un peu générale, et simplement je crois qu'il est important de préciser, puisque nous avons tous compris que Joseph parlait de la Faculté des Lettres en grande partie, que l'un des enjeux importants de cette faculté, tous ceux qui la pratiquent le savent bien, est dans la nature des locaux et des projets de réaménagement qui nous tiennent à coeur, je lis rapidement : «la poursuite de l'opération, déménagement Faculté de Médecine, Faculté des Lettres doit être réfléchi en cohérence avec les besoins de l'enseignement, la localisation des sites hospitaliers et l'urbanisation du centre-ville. Cette opération est liée -donc la Faculté de Médecine- avec le redéploiement du secteur Lettres et Sciences Humaines dans les locaux libérés, la création de la nouvelle bibliothèque de lettres et de la maison régionale des sciences humaines devraient intervenir dans le même mouvement». Vous voyez, de façon assez officielle l'Etat maintenant prend en compte les problèmes de la Faculté des Lettres, les vrais problèmes, ai-je envie de dire, je crois que c'était à souligner parce qu'on entend beaucoup crier haro sur U3M par rapport à des craintes plus ou moins fondées, mais derrière tout cela se profilent quand même des engagements je crois intéressants.

M. LE MAIRE : Je remercie Simon VOUILLOT qui a suivi de très près toute la préparation de ce dossier U3M qui va arriver à une certaine conclusion mercredi. En son absence, c'est moi qui participerai à cette réunion».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Relations Publiques et du Budget, le Conseil Municipal adopte ces propositions à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 2 avril 1999.